

	Où s'adresser	Pièces à fournir ou renseignements à donner	Coût	Observations
Aide juridictionnelle	Bureau de l'aide judiciaire du tribunal de grande instance	* Justificatif des ressources * Imprimé à remplir sur place	gratuit	
Aide sociale	Mairie du domicile ou ccas	* Justificatif de ressources Et/ou * Certificat médical selon l'aide demandée	gratuit	Dossier à demander et à retourner après avis au secrétariat de l'aide sociale au conseil général Tél. 03.26.69.52.63
Attestation d'accueil	Mairie du lieu d'hébergement	* Justificatif d'identité * 2 justificatifs de domicile ou document attestant de la qualité de propriétaire ou de locataire (titre de propriété, bail, avis d'imposition Foncier Bâti ou Taxe habitation) et une facture d'eau, de gaz ou de téléphone récente * Document permettant d'apprécier les ressources et la capacité d'hébergement dans des conditions normales de logement * Souscription d'assurance auprès d'un opérateur agréé	Timbre ANAEM (ex OMI) 30 euros Tarif 2011	Obligatoire avant l'hébergement pour tout séjour à caractère familial ou privé de 3 mois au plus d'un ressortissant étranger (hors CEE, Suisse, Russie, Monaco et Andorre)
Attestation de domicile	Mairie du domicile	* Indiquer identité * Justificatif de domicile	Gratuit	
Autorisation de sortie du territoire	Service-public.fr	* imprimé cerfa 15646*01	gratuit	Mairie non concernée
Certificat d'immatriculation (ex carte grise)	Site internet : https://ants.gouv.fr ou professionnels de l'automobile ou auto-école	Dossier à compléter en ligne		Imprimer et conserver Le numéro de pré-demande vous sera réclamé lors de votre rendez-vous en mairie
Carte d'invalidité à titre civil	Mairie du domicile (ccas s'il y a lieu)	* Extrait d'acte de naissance * Photo d'identité * Certificat médical précis établi par le médecin de son choix * Attestation de domicile * Carte d'identité * Imprimé de demande	gratuit	Cette carte n'a pas à être modifiée en cas de changement de domicile

Carte d'invalidité à titre militaire	Service départemental de l'ONAC (office national des anciens combattants) Châlons en Champagne Tél. 03.26.65.17.60	* 2 photos d'identité * Photocopie du titre de pension * Photocopie du brevet de pension	gratuit	* La carte doit être renouvelée dans les délais indiqués sur la carte d'invalidité * Fournir les mêmes pièces plus l'ancienne carte
Carte nationale d'identité	Site internet : https://ants.gouv.fr	Pré demande à compléter en ligne ou Se rendre dans une mairie disposant d'une station de recueil	Gratuit 25 euros Pour un renouvellement sans présentation de l'ancienne carte (perte ou vol ...)	Renseignements sur le site
Célébration du mariage	Mairie du domicile Ou de la résidence d'un des futures époux (ou des parents pour le mineur)	Extrait d'acte de naissance de moins de trois mois		
Certificat de notoriété	Notaire	Livret de famille Extrait de l'acte de décès Extrait de l'acte de naissance de chacun des ayant droit et un extrait de mariage si conjoint survivant Certificat d'absence d'inscription au fichier central (adsn) Deux témoins à la demande du tribunal		
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance de son domicile	Livret de famille	Gratuit	
Certificat de non imposition	Trésorerie		Gratuit	Envoyé par le centre des impôts
Certificat de scolarité	Secrétariat de l'établissement scolaire		Gratuit	
Consultation du cadastre	Mairie du lieu d'implantation de la propriété ou service du cadastre		Gratuit	cadastre.gouv.fr
Copie d'acte d'état civil Naissance mariage décès	Mairie où a été enregistré l'acte (lieu de naissance, mariage ou décès) Ou en ligne sur www.acte-etat-civil.fr	Indiquer nom, date de naissance dont on demande la copie Joindre une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du demandeur	Gratuit	Copie délivrée à la personne majeure concernée, ascendants, descendants, conjoint, si mineur représentant légal ou procureur de la république Acte de décès : seule copie possible à toute personne

Copie d'un acte de divorce	Greffe du tribunal qui a prononcé le divorce			
Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès	Pièce d'identité du déclarant Livret de famille du défunt Certificat de constatation de décès établi par le médecin	Gratuit	Dans les 24h du décès pour toute personne (même mineure) se présentant avec toutes les pièces exigées
Déclaration de choix de nom	Mairie	Livret de famille et copie intégrale de l'acte de reconnaissance par le père (parents non mariés)	Gratuit	A transmettre par les parents à la mairie du lieu de naissance
Déclaration de perte ou de vol	Commissariat de police ou gendarmerie	Possibilité de déclarer la perte en mairie lors du renouvellement des pièces d'identité	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou mairie du domicile du défunt après transcription du décès	Indiquer nom du décédé et date du décès Enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du demandeur si demande par écrit	Gratuit	
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom du demandeur (nom de jeune fille pour les femmes mariées) et date de naissance Une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du demandeur si demande par écrit	Gratuit	Pour un(e) français(e) né(e) à l'étranger : service central d'état civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09 Tél 0826 08 06 04
Extrait d'acte de mariage	Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom des deux époux et date du mariage Enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du demandeur si demande par écrit	Gratuit
Inscription à l'école maternelle ou primaire	Mairie du domicile puis école	Justificatif de domicile Les cas échéant certificat de l'école fréquentée précédemment Certificat d'inscription fourni par la mairie Carnet de santé	Gratuit	
Inscriptions sur les listes électorales	Mairie du domicile, ou de la commune où l'on est inscrit depuis 2 ans au rôle des contributions directes communales	Inscription systématique des jeunes de la commune ayant atteint 18 ans Carte nationale d'identité ou livret de famille Justification de domicile ou de paiement des contributions directes communales	Gratuit	La demande peut être déposée à tout moment de l'année

Livret de famille (duplicata)	Mairie du domicile	Imprimé à compléter	Gratuit	Duplicata en cas de divorce, séparation de corps, perte, vol ou destruction du premier livret
Nationalité française	(sous-) Préfecture	La liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier est remise lors de la demande	Droits de sceau variables selon la situation sociale des demandeurs	
PACS	Mairie	Dossier à retirer et à compléter Puis rendez-vous avec le maire Et enregistrement	Gratuit	Convention et précisions dans le dossier
Passeport biométrique	Site internet : https://ants.gouv.fr	Compléter le document en ligne	Tarif sur le site internet	Renseignements sur le site
Permis de conduire	Ecole de conduite, préfecture ou sous préfecture de Reims pour l'arrondissement de Reims	<u>Pour l'inscription</u> : * Pièce d'identité * 2 photos d'identité récentes * Imprimé à remplir sur place * Attestation de sécurité routière <u>Pour l'obtention</u> : Pièce d'identité Attestation provisoire de capacité Photocopie attestation de recensement militaire ou du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense	Gratuit	Les permis A (moto) et B (auto) sont permanents Les autres doivent être validés tous les 5 ans (ou moins suivant l'âge du conducteur) : remplir un imprimé de demande de visite médicale à la (sous-) préfecture
Légalisation de signature	Mairie	Carte d'identité	Gratuit	Signature du document sur place
Permis de construire Déclaration de travaux	Mairie du lieu de la construction ou des travaux	Imprimés complétés accompagnés des pièces indiqués sur la notice	Gratuit	Imprimés téléchargeables sur : service-public.fr
Recensement militaire	Mairie du domicile	* Livret de famille * Pièce d'identité	Gratuit	Les jeunes (hommes et femmes) doivent se faire recenser au plus tard dans les trois mois suivant leurs 16 ans Le plus simple : se faire recenser dans le mois des 16 ans limite 16 ans et 3 mois
Recours au conciliateur	Tribunal d'instance du domicile		Gratuit	Pour les petits litiges entre particuliers afin d'éviter une procédure judiciaire
Recours au Médiateur de la République	Délégués du médiateur, Député de sa circonscription ou Sénateur	Présentation orale ou écrite d'une réclamation justifiant le recours au médiateur	Gratuit	Contestation d'une décision d'une administration d'un service public ou d'une collectivité locale